



**CLUB BTP
& CMA**

cliniques btp

Diagnostiquer les facteurs
d'incertitude dans le BTP pour
mieux prévenir les risques
dans vos projets.

1. EN BREF

Les Cliniques BTP sont des sessions techniques et pratiques de deux à trois heures, organisées par le CLUB BTP & CMA en partenariat avec l'Institut du Risk Management (iRMA).

Elles ont pour vocation d'analyser des situations concrètes du secteur du BTP sous l'angle de l'incertitude (juridique, technique, organisationnelle, financière, humaine, réglementaire) afin d'identifier les risques qui en découlent et de prescrire des actions pour fiabiliser les projets.

Les Cliniques BTP s'adressent aux entreprises, maîtres d'ouvrage, bureaux d'études, architectes, ingénieurs, artisans et à tous les acteurs concernés ou impactés par les activités du BTP.



2. LE CONTEXTE

Le secteur du BTP en RDC évolue dans un environnement caractérisé par une forte incertitude :

- Juridique et réglementaire (droit du travail, fiscalité, contrats, marchés publics) ;
- Economique (coût des matériaux, taux de change, trésorerie, retards de paiement) ;
- Opérationnelle (organisation de chantier, coordination des intervenants, délais) ;
- QSE (sécurité sur les chantiers, environnement, conformité) ;
- Humaine (compétences, main-d'œuvre, sous-traitance, rotation des équipes).

Face à cela, beaucoup d'acteurs du BTP :

- Constatent des litiges récurrents, des surcoûts et des retards ;
- Subissent des contrôles fiscaux ou réglementaires ;
- Peinent à structurer leurs décisions et leurs plans d'actions ;
- Manquent d'un espace neutre où exposer leurs cas, poser des questions et repartir avec des réponses fiables et des outils concrets.



3.

OBJECTIFS

Objectif Général

Renforcer la capacité des acteurs du BTP à mieux gérer les enjeux opérationnels et réglementaires qui impactent la réussite des projets (qualité, délais, coûts, conformité, sécurité).

Objectifs Spécifiques

- Identifier, à partir de cas concrets, les principales sources d'incertitude (juridique, fiscale, contractuelle, opérationnelle, QSE, humaine, technologique) ;
- Relier ces incertitudes aux risques spécifiques pour les projets (retards, surcoûts, non-conformités, sanctions, accidents, perte de réputation, etc.) ;
- Clarifier les règles, obligations et bonnes pratiques pour mieux s'y conformer ;
- Co-construire des plans d'actions 30/60/90 jours, ciblant à la fois la correction des problèmes existants et la prévention des risques futurs ;
- Diffuser des outils de gestion des risques simples et adaptés (grilles, checklists, trames, points de vigilance) ;
- Favoriser une culture de gestion de l'incertitude et de partage d'expérience entre pairs.



4. FORMAT

- Fréquence mensuelle (dans le cadre du programme annuel du CLUB BTP & CMA).
- Durée : de deux à trois heures.
- Format présentiel (avec possibilité hybride selon les besoins) ;
- Groupe volontairement limité à 25 participants pour favoriser la qualité des échanges ;
- Animation par un expert/facilitateur mandaté par le CLUB BTP & CMA.
- Prolongement : Masterclass d'approfondissement (optionnelle) organisée après chaque Clinique, sur inscription.

5. THEMES

Les thèmes sont sélectionnés en fonction :

- Des besoins exprimés par les membres ;
- De l'actualité réglementaire et sectorielle ;
- Des priorités définies lors des Assises du BTP, Déjeuners-Débats ou dans le calendrier annuel du CLUB BTP & CMA.



6. LIVRABLES

Chaque Clinique BTP donne lieu à :

- Une note de synthèse opérationnelle (points clés, risques identifiés, bonnes pratiques) ;
- Un plan d'actions 30/60/90 jours type, adaptable par chaque participant ;
- Des outils pratiques : checklist, trame de document, liste de points de contrôle, exemples de clauses, etc. ;
- Un retour d'évaluation des participants (utilité, applicabilité, besoins complémentaires).
- Accès à une Masterclass de mise en œuvre : modèles, clauses, outils et atelier de production (en complément de la Clinique).



7. APPROCHE

- Introduction de cadrage (contexte, enjeux, objectifs de la Clinique) ;
- Présentation de cas concrets (apportés par les participants ou préparés par les experts) ;
- Echanges et diagnostic collectif guidé par un facilitateur ;
- Formulation de deux à trois recommandations prioritaires ;
- Formalisation d'un plan d'actions 30/60/90 jours.



6. PUBLIC CIBLE

Les Cliniques BTP s'adressent notamment à :

- Aux entreprises BTP (PME, ETI, grandes entreprises) ;
- Aux bureaux d'études, architectes, ingénieurs ;
- Aux maîtres d'ouvrage publics et privés ;
- Responsables QSE, finances, RH et juridique impliqués dans les projets BTP ;
- Aux centres de formations ;
- Aux artisans et membres de la CMA ;
- A toute structure affectée par les chantiers (gestion immobilière, grandes entreprises utilisatrices, etc.).





Rejoignez la prochaine Clinique +
Masterclass et transformez vos
questions en décisions sécurisées et
plans d'actions concrets.



Renseignements

 +243 (99) 118 789

cliniquesbtp@btpcma.org